



Formation des membres de la communauté en justice restaurative

Objectifs de la formation

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on nomme « membre de la communauté » conforte l'Œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ». Les membres de la communauté associés, ès qualités, aux rencontres restauratives (au sens large) ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateur(e)s, de manifester par leur présence l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction, d'encourager et d'accompagner les participants dans leur implication, de promouvoir ainsi la reconstruction du lien social. Ils pourront encore témoigner auprès de leurs communautés d'appartenance, le cas échéant, de l'équité du processus restauratif et des bénéfices induits pour la plupart des participants. Cette formation vise à former des personnes bénévoles au rôle de membre de la communauté en justice restaurative.

Public

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

Prérequis

Aucun

Contenu

- La justice restaurative : généralités sur la Justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Le cadre légal de la Justice restaurative en France
- Les différentes mesures de Justice restaurative
- Le recrutement des membres de la communauté
- La posture de membres de la communauté
- Rappels d'ordre psycho-social
- Protocole général d'une RDV/RCV
- Chronogramme d'une session
- Projections de films
- Mises en situation

15 personnes maximum

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, projections de films, mises en situation.

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat de médiateur si conditions acquises.

Lieu, dates, durée

Paris

3 jours = 21 heures

- du 18 au 20 janvier 2021
- du 15 au 17 juin 2021
- du 14 au 16 décembre 2021

Coût

100 €

27 avenue Parmentier –75011 Paris –01 41 83 42 00

SIRET: 339175705 00054 Code APE: 9499Z

n° de déclaration d'existence comme OF auprès de la Préfecture de la région Ile de France: 11 75 45287 75